

Commerce des armes: l'ONU n'a pas le droit à l'échec

Campagne « Contrôlez les Armes » : Amnesty International, le Réseau d'Action International sur les Armes Légères (RAIAL / IANSA), et Oxfam International.

Les pourparlers qui se tiennent cette semaine (11-15 février) aux Nations unies représentent une occasion historique d'aller de l'avant en matière de contrôle du commerce des armes conventionnelles, affirment les associations de la campagne « Contrôlez les Armes ». En effet, 28 délégués de tous les continents se réunissent à New York au sein du "Groupe d'experts gouvernementaux" pour y entamer les premières discussions sur l'élaboration d'un Traité mondial sur le Commerce des Armes (TCA).

Des centaines d'organisations non gouvernementales ont fait campagne depuis 2003 au sein de la coalition « Contrôlez les Armes » en faveur d'un traité international interdisant les transferts d'armes qui alimentent les conflits, la pauvreté, et les violations graves de droits humains.

Tandis que 80% des Etats soutiennent généralement ces objectifs, certains gouvernements sceptiques affirment à tort qu'un tel traité empêcherait des transferts d'armes raisonnables pour des motifs de légitime défense, d'opérations de police ou de maintien de la paix.

A ce jour, l'élan international en faveur d'un Traité sur le Commerce des Armes (TCA) est considérable. Les Nations unies ont décidé à une écrasante majorité de débiter les travaux sur le TCA en 2006, et l'an passé, 100 Etats ont pris part à la consultation du Secrétaire général – plus de 10 fois le taux de participation habituel.

De plus, une large palette de chefs militaires, d'officiers de police, de médecins, parlementaires, leaders communautaires, travailleurs des droits humains, célébrités, groupes religieux, et individus forcés de fuir la violence, se sont mobilisés dans le cadre de la campagne « Contrôlez les Armes » pour demander des contrôles plus stricts sur le commerce international d'armes conventionnelles.

Le Kenya, notamment, a joué un rôle majeur dans la mobilisation en faveur d'un Traité sur le Commerce des Armes, et a envoyé un délégué à l'ONU pour appuyer ses efforts diplomatiques au sein du Groupe d'experts gouvernementaux.

Brian Wood, directeur des recherches sur les armes à Amnesty International, a déclaré : « Nous constatons chaque jour des violations graves des droits humains et des crimes de guerre perpétrés à la suite de transferts irresponsables d'armes conventionnelles, y compris des armes légères. Ce traité est urgent, mais ne sera efficace que s'il oblige les gouvernements à interdire des transferts lorsqu'il y a un risque clair que les armes soient utilisées pour des violations graves du droit international humanitaire ou des droits humains. »

Rebecca Peters, directrice du RAIAL : « Ce traité va inaugurer une ère nouvelle de coopération globale. Le commerce incontrôlé d'armes légères et de munitions détruit des vies humaines et entrave gravement le développement durable. Les experts gouvernementaux doivent prendre en compte tous les aspects de ce commerce – depuis la production et le courtage jusqu'au transit et à la logistique. »

Anna MacDonald, responsable de la campagne « Contrôlez les Armes » pour Oxfam International, a déclaré : « Ces discussions onusiennes sur le contrôle des armes n'ont pas le droit à l'échec. Un millier de gens meurent chaque jour de la violence armée, et plusieurs milliers d'autres voient leurs vies détruites. Il est essentiel que nous fassions tout notre possible afin de faire diminuer ces chiffres. Ces experts gouvernementaux ont une occasion sans précédent d'aider à prévenir la violence armée. »

CONTACT PRESSE :

Aldine Furio / Oxfam France – Agir ici / afurio@oxfamfrance.org / 01 56 98 24 45 ou 06 86 92 93 30

contrôlez les armes

PLATE-FORME FRANÇAISE *

Note aux rédactions :

1. Le Groupe d'Experts gouvernementaux a été formé par le Secrétaire général pour examiner la faisabilité, l'étendue et les paramètres d'un Traité sur le Commerce des Armes, et présenter son rapport à l'Assemblée générale des Nations unies en octobre 2008.
2. En 2006, 153 Etats ont voté à l'Assemblée générale en faveur du début des travaux sur un Traité sur le Commerce des Armes – 24 se sont abstenus et seuls les Etats-Unis s'y sont opposés.
3. La coalition « Contrôlez les Armes » a présenté des propositions générales pour un Traité sur le Commerce des Armes qui empêcherait les transferts internationaux s'il est probable que l'équipement sera utilisé en violation du droit international, particulièrement du droit international humanitaire et des droits humains.

contrôlez les armes

* La **Plate-forme française** est copilotée par Amnesty International France, Oxfam France - Agir ici et le Secours catholique - Caritas France. Elle est composée du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), Handicap International, l'Observatoire des transferts d'armements, Justice et Paix France, Pax Christi France, Réseau Foi et justice Afrique-Europe, Ligue des droits de l'Homme, Médecins du monde.